



2, rue Pesières
39 150 Saint-Laurent en Grandvaux
03 84 60 10 92
antoinelyonnet.toutemonecole.com

le 30 juin 2020,

Procès verbal du conseil d'école du 29 juin 2020

Membres présents: C. Fichot (affaires scolaires de la Mairie), Q. Bailly-Maître (secrétaire général de la mairie) M. Radouan (DDEN), S. Samyn, V. Benier, M. Epailly, X. Griffond, E. Degoud (parents élus). C. Morel-Jean, I. Mathiot, C. Perez, V. Ecarnot, E. Tissot, E. Crotet et L. Journot (enseignants), S. Lançon (RASED)

Membres excusés : Mr l'Inspecteur et A. David (RASED).

Membre invité : J. Cartier.

1°) Bilan et conclusions à tirer de la crise sanitaire du Corona virus :

Le travail à distance par mail s'est mis en place dès le mardi 17 mars avec presque la totalité des familles. Pour les autres, des communications téléphoniques ont remplacé les mails. Chaque famille a été en contact avec l'équipe enseignante durant le confinement.

Les enseignants remercient les parents pour leur engagement dans le travail scolaire demandé aux élèves.

Du 14 au 29 mai, 42% des élèves ont repris le chemin de l'école avec une répartition par groupes de moins de 10 élèves en alternance entre le lundi-mardi et le jeudi-vendredi. Pour les autres, le télétravail a été maintenu.

Du 2 au 19 juin, l'école a accueilli 68 % des élèves en maintenant les groupes et le télétravail.

Depuis le 22 juin, 89% de l'effectif est revenu en classe avec suppression des groupes et du télétravail.

Cet accueil a respecté le protocole sanitaire national demandé en étroite collaboration avec la mairie que nous remercions notamment avec la mise à disposition d'une personne pour l'entretien des toilettes à chaque passage d'un enfant.

Les conclusions à retenir sont :

→ la mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail) ECLAT-BFC sécurisé pour une communication commune à toutes les classes avec les familles. L'ENT ECLAT-BFC sécurisé permettra :

- d'échanger avec les parents,
- de stocker du travail,
- pour les familles, de récupérer ce travail,
- un échange entre les partenaires de l'école (Mairie, CLSH) et les familles.

Cet ENT remplacera le site internet *antoinelyonnet.toutemonecole.com* .

La Mairie a déposé un dossier en sachant que le coût annuel est de 36€ et 0.60€/enfant. La maternelle devrait également adopter le même outil de communication ;

→ revoir l'utilisation des toilettes. L'équipe pédagogique propose la suppression des urinoirs et d'attribuer un WC par classe. Il n'y aurait plus de séparation filles/garçons ;

→ les toilettes devraient être nettoyées et désinfectées sur la pause méridienne ;

→ la fixation des vidéoprojecteurs au plafond dégagerait de l'espace au sol.

Le directeur remercie l'équipe pédagogique pour son implication et sa cohésion lors de la mise en place des mesures de confinement et lors des différentes phases de déconfinement.

2°) Dispositif 2S2C :

Du 19 mai au 3 juillet, la mairie a mis en place avec le CLSH le dispositif 2S2C (Sport, Santé, Civisme, Culture). Ce dispositif permet d'accueillir gratuitement sur le temps scolaire les enfants qui n'ont pu être accueillis dans les classes (respect du protocole sanitaire) au CLSH. Cette mesure est financée par la Mairie. Une quinzaine d'élèves en a bénéficié.

Mme Bénier, à titre personnel, relève une discordance dans le discours entre le CLSH et l'école pour la mise en place du dispositif 2S2C. Le directeur lui répond qu'il y a toujours eu une continuité dans les échanges entre les deux structures. Ce malentendu résulte surtout de l'urgence du traitement des informations parfois contraires. La gestion de la crise sanitaire a nécessité des ajustements de dernière minute, de la souplesse et de la compréhension de la part de tous.

3°) Rentrée 2020 :

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

CP : 22 CE1 : 17 CE2 : 22 CM1 : 20 CM2 : 28 total de 109 dont 10 dans le dispositif ULIS.

L'équipe enseignante reste la même. Jérôme Cartier assurera la décharge de direction et le complément de service d'Isabelle Mathiot.

Merci à Solène Parent et Laëtitia Journot qui ont assuré ce poste et leur souhaitons une bonne installation sur leurs nouveaux postes.

Véronique Miodon, AESH du dispositif ULIS, quitte son poste pour travailler sur Champagnole. Bonne installation à elle également. Elle devrait être remplacée par Françoise Roz dès la rentrée de septembre.

4°) Liste de fournitures :

Du CE1 au CM2, chaque enseignant a établi une liste de petites fournitures pour la rentrée de septembre 2020. Ces dernières seront communiquées aux familles avant les vacances et seront visibles sur le site de l'école et affichées à l'entrée de l'école. Aucune fourniture n'est demandée aux familles de CP.

Mme Crotet (dispositif ULIS) fait une demande d'aide financière de 300€ à la mairie pour l'achat de matériel (jeux éducatifs, meubles de rangement...) spécifique pour les élèves relevant du dispositif ULIS.

5°) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur 2020/2021 est lu et adopté par les membres du Conseil d'Ecole pour être distribué et appliqué dès la rentrée de septembre.

6°) Tombola :

Malgré le confinement, 40 grilles ont été vendues. La traditionnelle boîte de chocolats a été remplacée par un filet garni. Nous avons réalisé un profit de 1000€ pour la coopérative scolaire.

Merci à tous les généreux vendeurs.

7°) Classe de découverte CE1-CE2 :

Le projet a été annulé. L'équipe enseignante a fait le choix de demander le remboursement des arrhes dans un délai de 18 mois. La coopérative a déjà remboursé une partie des versements. Lorsque le centre nous redonnera le solde, chaque famille sera intégralement remboursée.

L'équipe pédagogique ne proposera pas de classe de découverte pour 2020/2021 (réticence des familles, réouverture ou pas des centres, autorisation de l'Inspection ???). Les CE1-CE2 de cette année devraient donc partir au printemps 2022 lorsqu'ils seront en CM1-CM2 et profiteront des bénéfices réalisés par les parents en 2019. Mme Degoud a remis un chèque de 2013,86€ qui sera placé sur le livret A de la coop.

8°) E3D :

L'école a reçu la labellisation école développement durable suite au dossier déposé en janvier.

9°) Remerciements :

M Griffond tient à remercier au nom des parents d'élèves les enseignants et la mairie pour le travail réalisé au cours du confinement et pour la mise en place du protocole lors du déconfinement.

Vu, un délégué de parents,



Le directeur,

